



## Je viens de voir que j'ai été radié par la CAF

Par **SawFaw91**, le **24/08/2019** à **14:44**

Bonjour, Mon fils rentre au collège en septembre 2019. L'administration me demande une attestation de droits de la CAF.

Depuis 2016, j'ai emménagé dans le 91 et j'ai eu de la CAF 92 une attestation de droits indiquant que je ne percevais aucune prestation de la CAF. J'avais informé à cette occasion de mon changement de domicile dans le 91 verbalement à l'Agence.

Je me suis adressée à la CAF du 91 pour avoir une attestation de droits. Ils n'ont pas de dossier ni à mon nom ni de numéro allocataire.

J'ai vu sur le site de la CAF 92 que je suis radiée.

Comment faire pour avoir un numéro allocataire et voir si la situation actuelle me permet de bénéficier d'aides et avoir une attestation de droits pour mon fils ?

Je vous remercie pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Bien cordialement